

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 19 avril 2018 à 10 h 00 à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois, à laquelle sont présents les représentants suivants :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Bruno Tremblay, vice-président de la Régie et maire de Beauharnois
Mme Maude Laberge, préfète de la MRC et mairesse de Sainte-Martine
M. Miguel Lemieux, maire de Salaberry-de-Valleyfield

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, président de la Régie et maire de Saint-Isidore
M. Pierre-Paul Routhier, maire de Châteauguay

Les représentants présents forment le quorum du conseil d'administration, sous la présidence de M. Sylvain Payant.

Est absent :

M. Jean-Claude Boyer, préfet de la MRC et maire de Saint-Constant

Assistent également :

M. Pierre Tardif, directeur général et secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon
Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry
Mme Mélanie Cloutier, coordonnatrice aux communications de la MRC de Roussillon
Mme Marie-Josée Leblanc, adjointe au service du greffe et à la direction générale de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration par courriel, le 13 avril 2018.

2018-04-16 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Miguel Lemieux
Appuyé par M. Bruno Tremblay
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte. Il est 10h00.

ADOPTÉE

2018-04-17 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Maude Laberge
Appuyé par M. Bruno Tremblay
Et unanimement résolu

D'ajouter un sujet à l'ordre du jour proposé, soit :

- 4.3 Modification au calendrier des séances ordinaires de la Régie – Changement de la date pour la tenue de la séance de juin

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié et ci-après reproduit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2018
4. Affaires administratives
 - 4.1. Comptes payés et à payer au 19 avril 2018
 - 4.2. Avis de motion – Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la Régie
 - Dépôt du projet de règlement
 - 4.3. Modification au calendrier des séances ordinaires de la Régie – Changement de la date pour la tenue de la séance de juin
5. Correspondance
6. Varia
7. Période de questions
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

2018-04-18 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MARS 2018

Il est proposé par M. Pierre-Paul Routhier
Appuyé par Mme Maude Laberge
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mars 2018 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2018-04-19 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 19 AVRIL 2018

Il est proposé par M. Bruno Tremblay
Appuyé par M. Pierre-Paul Routhier
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 19 avril 2018 et au montant de 53 915.27 \$ soit approuvée.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS DE LA RÉGIE

Mme Maude Laberge procède au dépôt d'un projet de règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon.

Avis de motion est donné par Mme Maude Laberge, administratrice de la Régie et représentante désignée par la MRC de Beauharnois-Salaberry, que lors d'une prochaine séance du Conseil d'administration, un Règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la Régie sera présenté pour adoption.

2018-04-20 MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE – CHANGEMENT DE LA DATE ET DE L'HEURE POUR LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS DE JUIN 2018

ATTENDU que le calendrier des séances ordinaires de la Régie, adopté par la résolution numéro 2017-10-52, prévoit la tenue d'une séance ordinaire le 21 juin 2018, à 10h00;

ATTENDU que les administrateurs proposent de modifier la plage horaire retenue de la séance ordinaire du mois de juin;

ATTENDU que conformément à l'article 148 alinéa 3 du *Code municipal du Québec*, le Conseil d'administration peut décider, par voie de résolution, qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier ;

ATTENDU que les administrateurs présents ont exprimé leur accord pour que la séance ordinaire du mois de juin soit devancée au 4 juin 2018, à 14h00.

En conséquence,

Il est proposé par M. Bruno Tremblay
Appuyé par Mme Maude Laberge
Et unanimement résolu

De modifier le calendrier des séances de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon afin de changer la date et l'heure de la séance ordinaire du mois de juin, laquelle aura lieu le 4 juin 2018 à 14h00.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Un citoyen de la ville de Saint-Constant demande à obtenir une copie du projet de règlement déterminant les modalités de publication des avis publics de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon. Le directeur général de la Régie s'engage à lui en remettre un exemplaire.

Il demande également si la demande d'aide financière déposée au Fonds municipal vert de la Fédération canadienne des municipalités aura un impact sur l'échéancier du projet. Le directeur général répond que le processus d'appel de proposition ne sera pas retardé par le traitement de cette demande.

2018-04-21

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Mme Maude Laberge
Appuyé par M. Miguel Lemieux
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h10.

ADOPTÉE

Sylvain Payant
Président

Pierre Tardif
Directeur général et secrétaire-trésorier